

Sommet des pays francophones 13

## Il est possible que Bourassa parle à la séance inaugurale

GILLES LESAGE

QUÉBEC - Il n'est pas encore exclu que le premier ministre du Québec prenne la parole à la séance inaugurale du Sommet des pays francophones, à Paris, le 17 février.

C'est du moins ce que soutiennent des porte-parole de M. Robert Bourassa, en dépit des propos tenus par M. Brian Mulroney, dans LE DEVOIR d'hier. Selon le premier ministre fédéral, le programme prévoit que le président Mitterrand, suivi de «trois ou quatre» chefs d'État, dont lui-même, interviendront à la séance d'ouverture. Mais pas le Québec.

Tel sera le cas, admet-on chez M. Bourassa, si cette séance est restreinte aux grands blocs de la francophonie: l'Europe, l'Afrique du Nord, l'Afrique noire et l'Asie, l'Amérique. Ainsi, en plus du président de la France, hôte du Sommet, les chefs d'État de la Tunisie, du Sénégal et du Canada, auraient voix au chapitre inaugural. Ces quatre pays ont de fait joué un rôle de premier plan dans la préparation du Sommet, le Québec étant également membre du noyau initial de cinq membres.

Mais si la séance inaugurale est plus longue et solennelle, ouverte à dix ou quinze chefs de gouvernements, alors là, le Québec veut parler en son nom propre, même si M. Mulroney le fait également au nom du Canada, dit-on chez M. Bourassa. Mais la décision relève de M. Mitterrand lui-même.

«Ça reste encore ouvert, ça dépend de la formule d'ouverture», dit notamment M. Jean-Claude Rivest, chargé de ce dossier délicat auprès de M. Bourassa. Ce que confirme l'attaché de presse de ce dernier.

Au bureau du ministre des Relations internationales, on fait savoir que les décisions se prennent aujourd'hui même, à l'occasion d'une réu-

nion des «sherpas» - les représentants personnels de la douzaine de gouvernements qui mettent au point les préparatifs - à la délégation générale du Québec à Paris. On s'en tient pour l'instant aux propos tenus par M. Gil Rémillard, au milieu de la semaine dernière. Le ministre disait avoir obtenu la confirmation que la séance inaugurale comprendrait un discours du président hôte, suivi d'une quinzaine de chefs d'État, dont celui du Québec.

La ministre fédérale des Relations extérieures, Mme Monique Vézina, disait pour sa part que seulement quatre ou cinq chefs d'État parleraient à cette séance, dont M. Mulroney au nom de la francophonie nord-américaine. Selon elle, cette formule avait été retenue lors de la réunion préparatoire de la mi-décembre, à laquelle M. Rémillard, à peine nommé ministre, représentait le Québec. Mais le ministre québécois nie qu'une telle entente ait alors été conclue.

Pour l'instant, les choses en sont là, le Québec prenant un soin infini à ne pas envenimer une situation confuse, que les propos de M. Mulroney au DEVOIR n'ont pas clarifié. Tout se passe comme si le Québec, tout en montrant patte de velours, n'a pas abandonné l'idée d'avoir voix au chapitre inaugural, même s'il est restreint, en raison de son statut dans la francophonie et du rôle important qu'il joue dans la préparation même du Sommet. Mais il ajoute que c'est à la France de décider, en tant qu'hôte, et non M. Mulroney.

Les représentations québécoises sont faites par M. Claude Roquet, délégué général intérimaire à Québec. Quant à M. Gilles Loïselle, délégué du Québec en Italie, il a été dépêché à Paris, non pas en vue du Sommet, mais pour mettre au point l'horaire de M. Bourassa dans les jours précédant le Sommet.